

Une intaille magique inédite (Tithoès magicien ?)

Michaël MARTIN

Il m'a été donné l'occasion d'acquérir, il y a quelques années de cela, sur le marché des Antiquités, une intaille. Ses caractéristiques m'ont immédiatement permis de la classer dans la catégorie des intailles magiques dont l'étude a suscité ces dernières décennies quelques monographies de qualité. Il serait possible de citer l'ouvrage d'A. Barb, de C. Bonner ainsi que celui d'A. Delatte et Ph. Derchain. A la fin des années 90, une équipe réunie autour du professeur Mastrocinque s'est lancée dans l'aventure de réaliser un corpus de ces petits objets malgré les difficultés d'une telle entreprise résumées ainsi quelques décennies avant par C. Bonner lui-même : « Quand j'ai commencé mes travaux sur ces objets, j'espérais qu'un corpus des intailles magiques puisse être préparé et publié grâce à la coopération de plusieurs chercheurs, d'ailleurs il y avait des suggestions d'autre part qu'un tel travail serait désiré. L'expérience supplémentaire montre que même avec des conditions plus favorables qui maintenant prédominent, une compilation complète d'intailles magiques serait le travail de nombreuses années et cela rencontrerait des obstacles presque insurmontables. Même si le corpus pouvait être assemblé, les dépenses de publication ne seraient pas justifiées, parce que les types communs sont répétés à de multiples spécimens, souvent avec de très légères variations. Et parmi les pièces individuelles, beaucoup n'apportent rien nouveau ».

Les intailles sont de petites pièces appartenant à la glyptique antique et mêlant les pouvoirs d'une gemme à une image gravée à leur surface. La croyance est ancienne : on trouve déjà des intailles chez les Mycéniens et il y a fort à penser leur existence remonte à la préhistoire. A l'époque hellénistique puis romaine, elles semblent cependant avoir fait l'objet d'une attention particulière de la part des penseurs anciens jusqu'à acquérir une certaine « honorabilité » à en croire les *Lapidaires* qui nous sont parvenus. Longtemps appelées gnostiques, les intailles magiques répondent aux mêmes objectifs que les phylactères, à savoir assurer une protection au porteur de l'objet. A. Bernand n'hésite pas à préciser à leur encontre : « L'intaille ne devient magique que si la divinité choisie est tout à fait étrangère à la religion pratiquée par le porteur, si des « caractères » (c'est-à-dire des signes ou des lettres incompréhensibles) accompagnent la figure représentée, ou si une formule magique précise l'intention cachée de l'objet » (Bernand, 1991, p. 383). De telles pièces sont souvent dépourvues de contexte archéologique précis ce qui rend leur mise en perspective difficile ; d'ailleurs toutes les intailles ne sont pas à proprement parler magiques même si la plupart sont censées avoir des vertus. Ainsi que le souligne H.

Guiraud : « Leur fonction est diverse et il n'est pas toujours possible pour nous de saisir le rôle qui avait été attribué à une pierre donnée ; non seulement parce que nous ne connaissons pas toujours le code de lecture, mais aussi parce que nous ignorons tout du possesseur de l'objet, et que divers rôles peuvent se superposer » (Guiraud 1996, p. 17). Il ne fait pourtant guère de doute que l'intaille dont il s'agit aujourd'hui appartient à cette famille.

Présentée au cours de l'exposition « Magie, astrologie et sorcellerie dans l'Antiquité » du 4 juillet au 21 décembre 2008, au Musée de Rom en 2009 puis à celui de Jublains en 2010 dans le cadre d'expositions similaires, cette contribution a pour objectif d'aller un peu plus loin dans l'analyse et l'interprétation qui peuvent être faites de tels objets dont la valeur est de tout premier ordre pour celui qui s'intéresse à la magie antique. La pièce est de plus suffisamment originale pour susciter le questionnement et sa plus large diffusion au monde des études anciennes.

DESCRIPTION

L'intaille en question est une hématite de 37 x 19 x 4 mm. Elle porte une gravure sur chacune de ses faces.

Sur la principale, on distingue nettement un personnage à tête de lion (léontocéphale) représenté debout, de face, sur une ligne de base. Vêtu d'un pagne court, il tourne la tête vers la gauche qui est pour sa part représentée de profil ; il est de plus doté de trois paires d'ailes. Il se tient bras levés, présentant entre ses mains et au dessus de sa tête un cartouche rectangulaire dans lequel il est aisé de lire l'inscription suivante :

Ἰάω

Le choix du graveur s'avère ici relativement original pour insérer ce terme, ce qui est d'ores et déjà notable. Ensuite, de part et d'autre, on peut remarquer la présence dans la partie supérieure de deux étoiles ainsi que celle de deux palmes ou rameaux entrecroisées, là encore répétés de chaque côté.

Le revers est beaucoup plus simple ; il ne porte pas de figure, seulement une inscription. On peut y lire, assez clairement :

Ἰάω Σαβαώ

Ces dénominations sont assez communes sur ce type d'objet pour ne pas nous surprendre. On les retrouve notamment sur nombre d'intailles représentant l'anguipède alectorocéphale (où l'inscription apparaît fréquemment dans le bouclier). Cela permet déjà de créer une certaine familiarité entre ces pièces magiques avérées et de confirmer notre première impression mais ne présume en rien de la destination précise de notre intaille qui reste à établir !

INTERPRETATION

Interpréter ce type de pièce n'est pas chose aisée ! La destination des intailles portant de telles entités est souvent mal avérée malgré leur nombre très important. Cela n'empêche pas le chercheur de se lancer dans des conjectures qui permettraient sinon de préciser les choses, du moins d'ouvrir des pistes de réflexion.

Nous l'avons dit, le gemme servant à l'intaille est une hématite ce qui lui confère un aspect sombre. L'hématite était bien connue des *Lapidaires* ainsi que nous le rapportent ces deux passages. Le premier provient des *Kérygmes lapidaires d'Orphée* :


« La pierre hématite, appelée ainsi à partir de sa couleur même, car elle a un aspect sanguin. Si on la broie et si on la dissout dans l'eau, elle la rend elle aussi toute sanglante. On dit cette pierre particulièrement efficace contre toute ophtalmie, si on la mêle à du miel ou du lait. Tenue en main ou portée, elle contribue puissamment à la victoire dans les luttes des tribunaux, et prise avec de l'eau elle est un médicament prophylactique contre tous les animaux venimeux, elle rend celui qui la porte agréable, plaisant et ami de tous. » (22, trad. Halleux-Schamp)

Le second, un peu plus développé, est présent au sein du *Damigéron-Evax* :

« La pierre hématite. La pierre hématite est, elle aussi, un excellent don de la nature. Elle a été donnée à tous par la divinité. Elle est utile à toute l'intégrité du corps ; elle est aussi une bonne protection de la santé, car cette pierre est perpétuellement active, et particulièrement bonne pour les yeux. Dans toute déficience visuelle, on la broie avec du miel attique sans fumée et ses onctions guérissent ; et elle soigne toute douleur des yeux si on l'y instille avec du lait de femme, et en outre les ulcères aux yeux et les morsures de serpent. Broyée et appliquée avec de l'eau, elle guérit remarquablement une blessure causée par tout serpent. Et en application, elle guérit l'hémorragie incoercible. En ligature au nombril, à l'aine ou au prépuce, cette pierre administrée comme remède aux gens qui urinent goutte à goutte, libère l'urine, dissout la pierre de la vessie et les guérit. » (IX, trad ; Halleux-Schamp)

Ces notices mettent en avant divers bienfaits apportés par la gemme. Si son action principale semble concerner les affections ophtalmiques et les morsures de serpent, son action hémostatique semble aussi reconnue (qu'elle soit réelle ou simplement par analogie de couleur) et elle est également employée en traitement de problèmes urinaires. En dehors du domaine « médical », sa principale action semble concerner la victoire qu'elle est censée apporter dans le cadre d'affaires judiciaires. L'hématite est donc usitée dans des domaines bien différents et son domaine d'action est fort vaste. Seule la figure gravée pourrait nous permettre sinon de préciser les choses du moins de clarifier certains points.

La représentation du lion est relativement fréquente sur les intailles. Même s'il est particulièrement difficile d'en préciser l'origine (Égypte ? Iran ?), le symbolisme solaire est un des premiers à venir à l'esprit. Or l'intaille, nous l'avons vu, représente une entité composite, au corps d'homme à tête de lion, dotée de trois paires d'ailes. Ce type est en lui-même original : on n'en trouve d'exact parallèle ni chez C. Bonner ni chez A. Delatte et Ph. Derchain qui regroupent à eux seuls près de 900 pièces. Tout au plus serait-il possible de rapprocher notre figure d'une série publiée chez C. Bonner (n°229-236) où apparaît bien une entité humaine à tête de lion mais avec des différences notables : elle est alors couronnée de multiples rayons qui lui confèrent un caractère solaire évident.

De plus, sur la majorité des pièces, le génie léontocéphale tient dans ses mains divers attributs : une épée et une tête coupée de Gorgone ; le signe  et un bâton se terminant par un renflement autour duquel s'enroule un serpent . . . Comme le mentionne le P.G.M. I :

« Et voici ce qui est à graver sur la pierre : Hélioros comme une figure à visage de lion, tenant dans sa main gauche un globe céleste et un fouet, et autour de lui dans un cercle est un serpent se mordant la queue. Et sur le revers de la pierre ce nom (dissimule-le) : «ACHA ACHACHA CHACH CHARCHARA CHACH.» Et après avoir passé une ficelle d'Anubis au travers, porte-la autour de ton cou. » (PGM I, 144 sq., trad. de l'auteur)

Mais notre entité est quant à elle dépourvue de ces différents accessoires, leur préférant une bannière où est inscrit le nom Ἰάω ; celle-ci suffit sans doute à évoquer sa fonction apotropaïque sans qu'il soit besoin d'user d'une quelconque autre symbolique.

A toutes ces représentations manquent aussi les fameuses trois paires d'ailes. Pour les trouver, il faut aller chercher du côté d'un autre type d'intailles, celles figurant le dieu à tête de Bês. Parfois, il se trouve justement que le phallus de ce dernier soit affublé d'un masque de lion suivant une ancienne croyance qui visait à assimiler le sexe au félin. Plus intéressante pour nous est peut-être l'analogie qui existe entre Bês et une autre divinité fréquente à la basse époque et particulièrement prisée des milieux hellénisés, Tithoès. L'aspect traditionnel de ce dernier était un sphinx passant mais on le rencontre aussi sous la forme d'un homme léontocéphale ! La présence des trois paires d'ailes sur notre intaille pourrait être un indice de la synthèse entre les deux entités et du même coup l'ancrer du côté de cette tradition théologique même si celle-ci ne nous fait guère avancer quant à la destination de l'intaille car, de l'aveu même de Delatte et Derchain, il semble cependant que les pièces représentant Bês « n'ont quand même jamais été que des talismans doués des mêmes vertus que les stèles et statuette égyptiennes qui leur avaient servi de modèles. »

Différentes études menées permettent toutefois de confirmer la fonction de telles entités sur les intailles. Ainsi que l'a montré S. Sauneron au sujet du papyrus magique illustré de Brooklyn, ces génies protecteurs composites concentraient en eux les forces destructrices symbolisées par les « émissaires » du dieu, d'où leur aspect multiforme visant à répondre à des attaques diverses. Le but du magicien est donc bien de capter le « baou » de ces divinités ; nous sommes là dans une logique au fond ancienne, déjà présente dans les tablettes de défixions, qui en appelaient à plusieurs divinités afin d'être certain de trouver un écho favorable au moins auprès de l'une d'elles. Or ces entités ne seraient en fait que les hypostases d'une divinité suprême à laquelle auraient pu se référer les praticiens de la magie antique à une époque tardive, sous l'effet de différentes traditions. Tithoès, que l'on sait par ailleurs particulièrement prisé de la communauté grecque d'Égypte, correspond bien à ce schéma ; il ne serait donc pas anormal de le retrouver sur de tels objets.

Il semble donc probable que l'intaille étudiée fasse la synthèse entre plusieurs traditions comme c'est le cas pour de nombreuses autres (à l'image du célèbre anguipède alectotocéphale). La destination de telles pièces étaient alors une protection totale contre toutes les atteintes néfastes possibles. Toutefois, si le rapprochement avec Tithoès était avéré, cela aurait pour conséquence de placer cette intaille dans un substrat d'origine plus nettement égyptien. Quant à l'existence d'une divinité suprême à laquelle les magiciens auraient pu se référer à une époque tardive, il semble que cela soit probable : la pensée aussi bien religieuse, philosophique que magique était aspirée dans cette direction ! Notre intaille n'en serait donc qu'un modeste indice supplémentaire, dont l'originalité résiderait dans la figure représentée.

Bibliographie :

BARB A., « Diva matrix », *JWCI*, 16, 1953.

« Abraxas Studien », suivi de « Tétras, Tétractys », *Hommage à W. Déonna*, 1957, 67-86.

BERNAND A., *Sorciers grecs*, Paris, Fayard, 1991.

BONNER C., *Studies in Magical Amulets Chiefly Graeco-Egyptian*, Londres/Oxford, Ann Arbor, 1950.

DELATTE A., DERCHAIN P., *Les Intailles magiques gréco-égyptiennes*, Paris, 1964.

GUIRAUD H., *Intailles et camées romains*, Paris, Picard, 1996.

SAUNERON S., *Le papyrus magique illustré de Brooklyn (Brooklyn Museum 47.218.156)*, Wilbour Monographs III, New York, 1970.



Planche I : Intaille au génie léontocéphale



Planche II : Détail de l'intaille au génie léontocéphale